

Reflets



AYGUEMORTE
LES GRAVES

d'Ayguemorte-les-Graves



Réalisations des élèves pendant
le temps du périscolaire.

ÉDITO

Philippe Danné

Maire d'Ayguemorte-les-Graves



Ce premier bulletin municipal inaugure un nouveau mandat après une longue et difficile période que nous avons toutes et tous traversée et que, malheureusement, nous continuons à vivre. La pandémie progresse et de nouvelles mesures contraignantes sont annoncées pour lutter contre le virus au moment où je rédige cet éditorial.

C'est l'occasion de faire un bilan rapide de l'année écoulée. Une année 2020 inédite et perturbante où la crise sanitaire a dominé notre quotidien et a bouleversé notre mode de vie : un premier confinement le 17 mars suivi d'un déconfinement progressif à compter du 11 mai, un été particulièrement chaud voire caniculaire, une nouvelle période de confinement à l'automne et un état d'urgence décrété depuis plus de 8 mois et prolongé jusqu'au printemps prochain à minima.

Pendant ces temps difficiles, l'ensemble des dispositions municipales prises pour assurer le service public dans les meilleures conditions et dans le respect strict des consignes de sécurité, a été porté à votre connaissance par le biais de notre site internet, du Flash Info mensuel et par courrier pour les parents d'élèves. À cette occasion, nous avons pu réaliser combien nous savions être solidaires et chacune et chacun a trouvé sa place dans le sens de l'intérêt commun.

Pour autant et malgré les contraintes imposées, le Conseil municipal est entré en fonction le 18 mai dernier et s'est tourné vers l'avenir. Nombreux ont été les dossiers traités, en particulier :

- le vote du budget 2020 et des budgets annexes dans des délais très contraints, budgets élaborés dans un contexte économique difficile mais maîtrisés malgré des dépenses imprévues liées à la gestion de la crise (voir pages suivantes),
- la consolidation du plan de financement du projet d'aménagement de bourg (multiservices, halle, bibliothèque et logements locatifs) avec Gironde habitat,
- les travaux de réflexion liés à la mise en œuvre de la Convention d'aménagement d'école (CAE) avec le Département de la Gironde : deux réunions du comité de pilotage mis en place en septembre ont déjà eu lieu,
- la demande de renouvellement auprès de l'Éducation nationale au mois de juillet de l'équipement informatique de l'école (9 ordinateurs portables et un serveur),
- la poursuite de l'extension de la zone des Grands Pins : sur le premier permis d'aménager l'ensemble des parcelles est soit vendu ou en promesse de vente. Le deuxième permis d'aménager est en cours d'instruction.

L'action municipale se poursuit avec, notamment sur ce premier trimestre la préparation du budget municipal et des budgets annexes pour 2021.

Le contexte sanitaire nous oblige à faire face à une situation complexe avec laquelle nous devons composer. Le Conseil municipal et moi-même serons toujours présents pour répondre au mieux à vos attentes.

Malgré cette période difficile, je renouvelle à chacune et chacun d'entre vous tous mes vœux pour une année la plus apaisée et la plus sereine possible.

En espérant que 2021 soit l'année où nous pourrions nous retrouver socialement et familialement sans limite.

Philippe Danné

Journal d'information de la commune d'AYGUEMORTE-LES-GRAVES

Directeur de la publication : Philippe Danné
Rédaction : Commission information et les associations
Coordination : Martine Talabot
Crédit photos : Commission informations associations
Conception graphique : Fanny Roquette
Impression : Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve
N° ISSN : 2557-2385
Trimestriel, n° 128 - Janvier 2021 - tiré à 600 exemplaires

Mairie d'AYGUEMORTE-LES-GRAVES

20, avenue du Général de Gaulle
33640 Ayguemorte-les-Graves
Téléphone : 05 56 67 10 15 - Télécopie : 05 56 67 04 05
Courriel : mairie-aygemoslesgraves@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Quoi de neuf ?	3
Nouvelle équipe municipale	4
Du côté de la mairie	6
Conseil municipal	7
Budgets 2020 de la commune	8
Vie du village	10
Du côté de l'école	16
Vie associative	18
Du côté de la CCM	22
Zoom	24

QUOI DE NEUF ?

Zone d'activités des GRANDS PINS



Visite des élus de 5 décembre



Premier bâtiment construit

École...



Salle de repos des petits élèves de maternelle



Panneaux occultants



Claustrats



LE MAIRE ET LES ADJOINTS



Philippe DANNÉ
Maire

Conseiller communautaire, président du SIAEP, président du CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance)



Martine TALABOT
1^{re} adjointe

Conseillère communautaire
En charge des finances, de l'information et de la communication, de la solidarité et des affaires sociales



Francis FERNANDEZ
2^e adjoint

Conseiller communautaire remplaçant
En charge des bâtiments communaux, des économies d'énergie, des infrastructures et des équipements



Emmanuelle LOUVET
3^e adjointe

En charge de l'éducation et de la jeunesse



Jérôme BORIE
4^e adjoint

En charge de l'urbanisme, de l'aménagement et du patrimoine



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Fabienne FABRIKEZIS

Conseillère municipale déléguée
En charge du cadre de vie et de l'environnement



Martine DUCOS



Bérengère QUELLIEN



Olinda BERNARDES RAMOS



Didier LACAMPAGNE



Philippe GODARD



Nasser AZOUG



Mickaël DUMESNIL



Carole ZORZANO



Lionel SAINTONY



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX REMPLAÇANTS

Anne MACKENZIE et Vincent CLEMENCEAU



LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Philippe DANNÉ, Martine TALABOT

Remplaçant : **Francis FERNANDEZ**



LES COMMISSIONS

SIAEPA (eau)

Titulaires : Philippe Danné, Didier Lacampagne

SDEEG (électricité) :

Titulaire : Francis Fernandez

Association syndicale autorisée (ASA) des marais :

Titulaire : Philippe Danné
Suppléante : Fabienne Fabrikezis

CAO (Commission d'appel d'offres) :

Président : Philippe Danné
Titulaires : Jérôme Borie, Nasser Azoug, Mickael Dumesnil
Suppléants : Lionel Saintony, Philippe Godard, Fabienne Fabrikezis

Cellule de sécurité : Mickaël Dumesnil

CCAS (Centre communal d'action sociale) :

Président : Philippe Danné
Titulaires : Martine Talabot, Carole Zorzano, Bérengère Quellien, Olinda Bernardes Ramos, Nasser Azoug
Personnes de la société civile : Catherine Leprince, Nicole Cridelause, Roland Marin, Michel Ducrocq

Caisse des écoles :

Président : Philippe Danné
Titulaires : Emmanuelle Louvet, Bérengère Quellien, Mickaël Dumesnil, Olinda Bernardes Ramos

Correspondant défense : Jérôme Borie

DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

Hommage à Jean Taillade



Jean Taillade, maire honoraire, est décédé le 14 septembre dernier. Natif d'Isle-Saint-Georges, il s'était installé après son mariage sur notre commune dans les années 1960.

Il s'est présenté aux élections municipales pour la première fois en 1971 et a été élu conseiller municipal. Ayant un sens aigu des responsabilités et du service public, il a présenté une liste en 1977 et a été élu maire. Il a effectué deux mandats successifs.

C'était un homme de contact, chaleureux et à l'écoute. Il aimait la nature, la musique et la chasse qu'il a pratiquée après sa mise à la retraite.

Nous renouvelons à son épouse, à son fils et à l'ensemble de sa famille nos sincères condoléances.

Conseil municipal des Jeunes (CMJ)



Tous les jeunes élus étaient présents ce 25 septembre pour participer à la dernière réunion du CMJ au cours de laquelle le bilan du mandat 2019 - 2020 a été présenté à M. le Maire.

Mandat très court compte tenu de la pandémie et de la période de confinement imposée afin de lutter contre la propagation du virus. Ces circonstances particulières n'ont pas permis aux élus de mener à bien leurs projets mais ils ont souligné garder un excellent souvenir de cette expérience.

M. le Maire les a félicités pour leur engagement et leur assiduité.

Compte tenu d'un manque de visibilité pour les mois à venir, il a été décidé d'un commun accord de ne pas organiser d'élections CMJ pour l'année scolaire 2020 - 2021 et de profiter de cette « année blanche » pour mener une réflexion sur ce sujet (organisation, modalités de choix des candidats notamment).



Avis de tempête...

Le 11 août, certaines parties géographiques de la Communauté de communes de Montesquieu ont été secouées par une mini tempête soudaine, rapide et d'une rare intensité.

Il est aux alentours de 20h quand tout à coup la pluie commence à s'abattre sur le village. D'abord d'une intensité relative, la force du vent, de la pluie et de la grêle vont atteindre une puissance rarement vue et cela durant quelques minutes.

Les dégâts matériels sont considérables pour notre commune. En effet, les pompiers et ERDF ont dû intervenir suite à un câble électrique sectionné sur la route de Beautiran au niveau du cimetière. De nombreux arbres, à l'instar du tilleul de la place du souvenir, ont été arrachés, des routes coupées (rue Saint-Jean d'Estampes, route de la Gravette, etc.) des abris de jardin ou garages envolés, des toitures abimées mais fort heureusement aucune personne n'a été blessée par cet épisode météorologique.

Cette expérience a permis de démontrer une fois de plus la solidarité et l'entraide des habitants du village, où chacun a pu, après avoir constaté les dégâts chez lui, venir en aide aux voisins qui étaient les plus touchés ou en difficultés.

Le temps et les artisans feront leur œuvre et ils permettront d'effacer au fur et à mesure les traces physiques mais nul doute que cette expérience impressionnante restera longtemps gravée dans les mémoires.



Conseil municipal de la commune

Nous vous rappelons que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site : www.ayguemortelesgraves.fr

Synthèses des réunions (principales décisions prises).



Séance du jeudi 13 février 2020

› Enquête publique relative à la demande d'autorisation de l'entreprise Quartus d'exploiter une Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) dans la zone des Grands Pins à Ayguemorte-les-Graves. Les résultats sont conformes aux résultats de la DREAL/SDIS.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

Émet au vu des différents arguments développés dans l'exposé un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter une ICPE dans la zone des Grands Pins présentée par l'entreprise Quartus Logistique.

› Rétrocession des équipements communs du lotissement du domaine de La Sablière.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

Accepte d'intégrer l'ensemble des équipements communs du lotissement « Le domaine de La Sablière » dans le domaine public communal.

Autorise M. le Maire à signer l'acte notarié authentique entérinant le principe de la cession ainsi que tous documents s'y rapportant.

Autorise M. le Maire à engager toutes les dépenses relatives à cette rétrocession, notamment les frais d'acte notarié.

Séance du jeudi 1^{er} juillet 2020

› Vote des subventions aux associations.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité : fixe à 6100€ l'enveloppe pour les subventions 2020. Décide de répartir cette somme en deux versements.

› Vote des subventions au CCAS et à la Caisse des écoles.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de voter la subvention proposée de 2482€ pour le CCAS et 103 500€ pour la Caisse des écoles.

Séance du jeudi 4 juin 2020

› Constitution des commissions d'instruction. Création des commissions thématiques suivantes :

- Urbanisme, aménagements, patrimoine (urbanisme, PLU, espaces naturels),
- éducation jeunesse (école, bibliothèque, culture, CMJ, contrat CAF, ALSH, PRJ, périscolaire),
- Communication information (site internet, bulletin municipal, flash info, commission extramunicipale, évènementiel),
- Cadre de vie environnement (vie associative, gestion des salles, chemins ruraux, environnement, culture),
- Finances (budget, économie locale),
- Solidarité et affaires sociales (CCAS, emploi),
- Bâtiments communaux, économies d'énergies, infrastructures et équipements (bâtiments communaux, cimetière),
- Commission de sécurité, (espaces verts, éclairage public, voirie, matériel et équipement, économie d'énergie, plan communal de sauvegarde).

Les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité la création des commissions précitées.

› Approbation du compte administratif 2019, à l'unanimité

› Approbation du compte de gestion 2019, à l'unanimité.

Séance du jeudi 23 juillet 2020

› Mise en place des représentations au sein des commissions thématiques et des commissions obligatoires de la Communauté de communes de Montesquieu.

BUDGET 2020 DE LA COMMUNE

Fonctionnement

Le budget communal a été très largement grevé par la crise sanitaire du Covid-19 qui a engendré 30 000 € de dépenses supplémentaires (personnels supplémentaires pour la réouverture de l'école, achat de masques, de produits de désinfection). Parallèlement on assiste à une baisse des dotations de l'état. Entre 2012 et 2020 en cumulé la baisse sur la dotation globale de fonctionnement est de 127 429 €. Nous ne sommes pas revenus au niveau de 2012. L'intervention de la CAF a diminué de 7 204 €.

Le budget de fonctionnement 2020 a été repensé en diminuant les dépenses à hauteur de 50 000 €. L'objectif est de rétablir un niveau d'autofinancement compatible avec l'ambition portée par la commune en termes de programme d'investissement (projet multiservice, réflexion sur le groupe scolaire, entretien de la voirie...)

La suppression de la taxe d'habitation a certes été compensée par l'État mais nous n'avons plus aujourd'hui la possibilité d'en modifier le taux ce qui réduit nos marges de manœuvre sur les équilibres budgétaires. Le Conseil municipal a voté une augmentation modérée de 3,7% de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti afin de dégager des marges d'auto-financement.

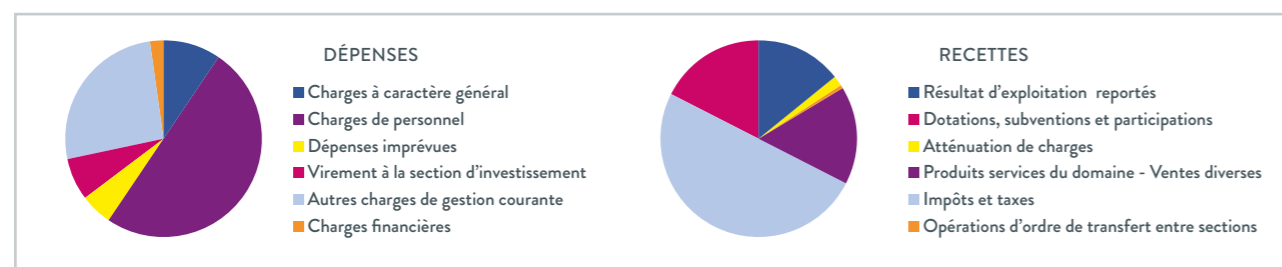
Investissement

La commune va percevoir très prochainement les premières recettes de taxe d'aménagement liées au développement économique de la zone des Grands Pins. Cela nous permet de porter un programme d'investissement ambitieux notamment en matière de voirie. Il nous faut attendre l'encaissement de la taxe d'aménagement pour lancer le marché.

L'exécution du budget à l'investissement 2020 est décalée en 2021 considérant que la crise du Covid-19 a généré d'importants retards au niveau des services de l'État.

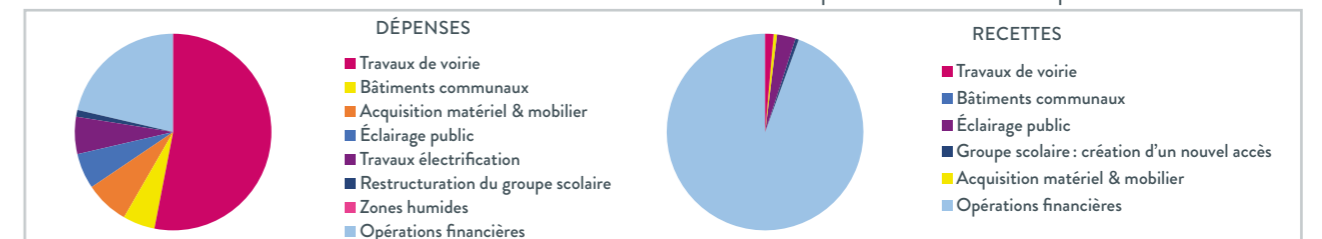
Commune : budget de fonctionnement 2020

Chapitres	Désignation	Dépenses	Recettes
11	Charges à caractère général	189 852,20 €	
12	Charges de personnel et frais assimilés	475 601,00 €	
22	Dépenses imprévues	50 043,45 €	
23	Virement à la section d'investissement	66 263,71 €	
65	Autres charges de gestion courante	248 015,00 €	
66	Charges financières	20 919,00 €	
2	Résultat d'exploitation reporté		150 826,91 €
13	Atténuation de charges		15 000,00 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections		8 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		168 200,45 €
73	Impôts et taxes		522 834,00 €
74	Dotations, subventions et participations		181 435,00 €
75	Autres produits de gestion courante		10,00 €
76	Produits financiers		10,00 €
77	Produits exceptionnels		4 378,00 €
Total		1 050 694,36 €	1 050 694,36 €



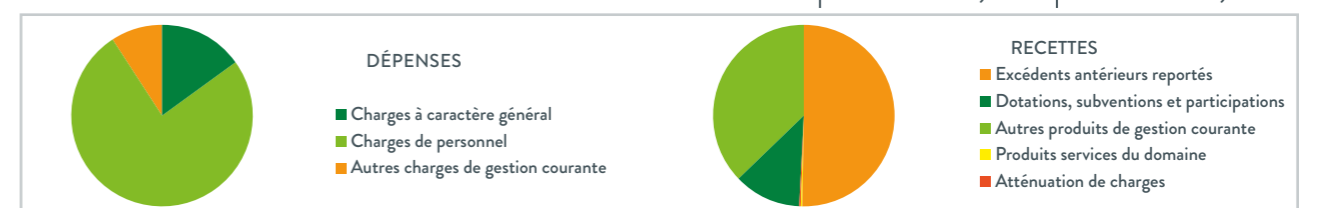
Commune : budget d'investissement 2020

Opérations	Désignation	Dépenses	Recettes
26	Travaux de voirie	360 355,50 €	9 635,00 €
30	Bâtiments communaux	36 058,18 €	0,00 €
31	Acquisition matériel & mobilier	49 628,20 €	4 315,00 €
32	Éclairage public	39 260,31 €	20 555,64 €
33	Travaux électrification	42 000,00 €	0,00 €
47	Zones humides	1 000,00 €	0,00 €
48	Restructuration du groupe scolaire	7 708,50 €	3 800,00 €
OPFI	Opérations financières	143 930,52 €	641 635,39 €
Total		679 941,03 €	679 941,03 €



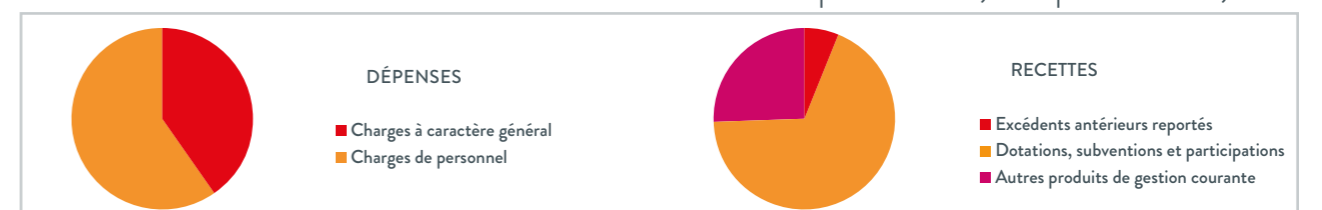
Centre communal d'action sociale (CCAS) : budget de fonctionnement 2020

Chapitres	Désignation	Dépenses	Recettes
11	Charges à caractère général	6 720,00 €	
12	Charges de personnel et frais assimilés	33 750,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00 €	
2	Excédents antérieurs reportés		22 448,73 €
13	Atténuation de charges		100,00 €
70	Produits services du domaine - Ventes diverses		152,00 €
74	Dotations, subventions et participations		5 282,00 €
75	Autres produits de gestion courante		16 487,27 €
Total		44 470,00 €	44 470,00 €



Caisse de écoles : budget de fonctionnement 2020

Chapitres	Désignation	Dépenses	Recettes
11	Charges à caractère général	61 175,00 €	
12	Charges de personnel	90 450,00 €	
2	Excédents antérieurs reportés		9 523,13 €
74	Dotations, subventions et participations		103 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante		38 601,87 €
Total		151 625,00 €	151 625,00 €



Hommage à Pierre-Henri Vigorie



Pierre-Henri Vigorie, engagé à plusieurs titres sur notre commune, est décédé le 31 juillet dernier.

Pendant plusieurs années, il a activement participé à l'aide aux leçons pour les élèves de classes primaires. C'était un homme plein d'humour, pédagogue qui savait attiser la curiosité des élèves. Il était également investi dans l'association « Lire et faire lire ».

Membre du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, il a malheureusement dû interrompre son mandat à cause de la maladie contre laquelle il s'est battu avec grand courage.

L'année dernière, au mois de septembre, il a accepté d'être notre « Monsieur Grande Dictée » lors de la Grande Fête et s'est parfaitement acquitté de sa tâche !

Nous renouvelons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Covid-19 - Retour sur les mesures prises au regard des règles sanitaires

Protocole sanitaire de l'école

Pour préparer le déconfinement du 11 mai 2020 suite à la crise sanitaire de la Covid-19, la municipalité ainsi que tous les partenaires (secrétariat, directeur de l'école, M. le Maire et les élus, le personnel municipal) ont préparé l'école afin d'accueillir les élèves le vendredi 15 mai dans le respect du protocole sanitaire de l'Éducation nationale.

Les distanciations sociales devant être respectées, les cours de récréation ont été délimités par des barrières et les récréations décalées. Un marquage au sol a été opéré en régie

devant le portail de l'école et devant les salles de classe pour respecter les distances sanitaires. Deux entrées (une devant le parking de la mairie et l'autre rue Le Traversan) ont permis aux élèves de la maternelle et de l'élémentaire de ne pas se croiser.

Du personnel a été embauché et placé devant les salles d'hygiène pour permettre le lavage des mains au sein de l'école à chaque entrée et sortie des élèves.

Les salles de classe ont été désinfectées plusieurs fois par jour et aérées régulièrement.



Les enfants pouvaient bénéficier d'un repas froid proposé par notre prestataire « Restofrais ».

Depuis la rentrée scolaire du 1^{er} septembre, le protocole sanitaire a été assoupli : il n'y plus qu'une seule entrée et sortie par la rue Le Traversan (plan Vigipirate oblige).

Depuis le 2 novembre, les élèves à partir de 6 ans doivent porter un masque, comme les adultes et les enseignants. De même, les entrées à l'école sont échelonnées de 8h20 à 8h40 pour éviter le brassage des élèves. Chaque enfant a une place nominative au restaurant scolaire afin de mieux repérer le cas contact en cas d'infection par la Covid-19.



Protocole sanitaire de l'aide-ménagère

Dans le contexte épidémique de la Covid-19 particulièrement sensible pendant le premier confinement, le portage des repas a été maintenu. La livraison des courses a été assurée à raison d'une fois par semaine pour les personnes bénéficiaires volontaires.

Dès l'annonce du déconfinement, un protocole sanitaire a été mis en place dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus. Ce protocole

extrêmement contraignant a permis la reprise de l'aide à domicile dans le respect de la distanciation physique et des règles sanitaires imposées.

Cette mesure a engendré pour la commune des dépenses imprévues importantes du fait de l'approvisionnement, pour chaque intervention à domicile, d'un masque chirurgical, d'une blouse et d'une charlotte jetables et de gel hydro-alcoolique.

Le surcoût induit par le respect strict de ces différents protocoles représente environ 30 000€ auxquels s'ajoutent le recrutement de deux agents à temps complet et la fourniture régulière des produits nécessaires (notamment pour la désinfection des locaux et des matériels, le nettoyage des mains, l'équipement des personnels...)



Par ailleurs, la municipalité a acheté le matériel nécessaire à la confection de masques en tissu. Deux masques ont ainsi pu être distribués par foyer. Une deuxième distribution a été organisée en direction des jeunes adultes (collégiens et lycéens) avant la rentrée scolaire.

Ce sont 11 couturières et 1 couturier bénévoles de la commune qui ont confectionné plus de 2 200 masques en tissu.



Un GRAND MERCI à :

- Véronique Bentejac
- Marie Catherine
- Mireille Cochu
- Josiane De Miranda
- Martine Flores
- Yvette Fougeras
- Catherine Montjean
- Florence Mussotte
- Monique Taillade
- Rachel Terech
- Solange Trefeil
- et René Artz



ainsi qu'à Catherine Leprince (membre du CCAS) et Monique Fernandez qui se sont associées aux élus et ont apporté leur aide à la préparation des masques à coudre.

VIE DU VILLAGE

Cérémonie du 8 Mai

Cette commémoration marquant le 75^e anniversaire de la victoire contre les nazis restera longtemps gravée dans nos mémoires.

En effet, elle s'est déroulée dans des circonstances très particulières en pleine pandémie du coronavirus : sans public, avec quelques élus masqués et dans le respect de la distanciation physique.

Une cérémonie simple et courte à l'issue de laquelle M. le Maire a déposé une gerbe au pied du monument aux morts.



14 Juillet

C'est masqués et toujours dans un contexte très particulier lié à la pandémie, que Philippe Danné, M. le Maire et M. Mallet, président de la section locale des anciens combattants, aidés par Roméo Zorzano, ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts pour commémorer cette fête nationale emblématique de la Révolution française.

battants, aidés par Roméo Zorzano, ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts pour commémorer cette fête nationale emblématique de la Révolution française.

Cérémonie du 11 Novembre

C'est en nombre restreint que s'est déroulée cette cérémonie selon les directives de Mme la préfète.

Le maire, Philippe Danné, accompagné du président de la section locale des Anciens combattants, M. Mallet, et de deux porte-drapeaux, MM. Florès et May, et d'élus, a donné lecture du message de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées chargée de la mémoire et des Anciens combattants. Puis, il a déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Moment de mémoire un peu particulier compte tenu du contexte sanitaire mais indispensable pour honorer tous ces morts pour la patrie et pour notre liberté.



Face aux grands périls, le salut n'est que dans la grandeur.

Charles de Gaulle

VIE DU VILLAGE

Un mois de juillet très intense pour le Point rencontre jeunes

Dès le début des vacances scolaires, les adolescents de la commune ont pu bénéficier de plusieurs activités comme une journée à vélo jusqu'à Hostens ou encore la fabrication d'une caisse à savon, mais aussi des soirées barbecue et jeux de société.

Par la suite, 3 semaines de séjours se sont succédé en commençant par un camp itinérant en Haute-Gironde avec la pratique du wakeboard, du

moto-cross et la participation à une journée type Koh-Lanta avec, en finalité, la dégustation d'insectes.

La semaine suivante, les jeunes sont partis à Ixassou au Pays basque pratiquer le rafting, traverser le lac de Saint-Pée avec une tyrolienne géante de 600 m et visiter des grottes en Espagne afin de se rafraîchir des fortes températures.

Pour finir, un groupe exclusivement féminin a élu domicile au centre équestre des Sabots du Temple afin de vivre au milieu des chevaux et par la même occasion pratiquer quelques activités nautiques.

Après un mois de juillet riche en animations, le Point rencontre jeunes a fermé ses portes pour les vacances scolaires et a réouvert à compter du vendredi 6 septembre à 20 h 30.



Le projet **Partager, Réduire, Jouer** enfin réalisé

Suite au report de bon nombre d'activités prévues durant l'été, dû à la crise sanitaire, les ados du Point rencontre jeunes n'avaient pu mener à bien leur projet.

En effet, le projet «Partager, Réduire, Jouer», financé par les partenaires institutionnels (CAF, MSA et Conseil départemental) fut en partie réalisé durant le mois de juillet 2020 avec la fabrication de pièges pour lutter contre les frelons asiatiques, en soutien avec l'ADSA, Association pour la défense et la sauvegarde des abeilles en Gironde. La suite du projet fut donc reportée au début des vacances de Toussaint, très attendue par les jeunes.

Lundi 19 octobre, les jeunes ont tout d'abord participé à un atelier éco-bassin à Arès avec Benoit Rambeau, éduca-

teur de l'association Surf insertion, qui leur a présenté la faune et la flore environnante ainsi que la philosophie du TPDTN «Tu prends de la vague, tu donnes à la nature».

Une initiation surf avec le Surf club de la Presqu'île, à Lège-Cap-Ferret, est venue clôturer cette riche journée ensoleillée. Le lendemain,

mardi 20 octobre, dès le matin, les jeunes ont de nouveau pratiqué le surf, à la fraîche, plage du Grand-Crohot. Durant l'après-midi, ils ont installé des nichoirs à chauve-souris, qu'ils avaient fabriqués durant l'été ; trois au port ostréicole d'Arès en soutien avec les services techniques de la municipalité, et deux autres dans la forêt domaniale, plage du Gressier au Porge avec le responsable de l'ONF, Office national des forêts. Il faut savoir que la chauve-souris mange l'équivalent de son poids en moustiques, soit environ 3 000 moustiques par jour.

Les ados du Point rencontre jeunes espèrent par ces différentes actions, porter leur contribution à la sauvegarde de la nature et à la protection de l'environnement.



Projet de convention « chats errants » avec la SPA



Bonjour, je m'appelle Isis, je suis une ancienne chatte errante et voici ma dernière portée : Rigel, Mao, Dora et Mia. Nous avons eu la chance d'être recueillis, adoptés et stérilisés. Beaucoup des nôtres sont encore en détresse dehors et leur nombre ne cesse d'augmenter.

En effet, de plus en plus de chats errants sont présents sur notre commune. Il est urgent d'agir avant que la situation ne devienne ingérable. Leur stérilisation est nécessaire pour stopper cette prolifération exponentielle.

En 2021, la commune s'engagera dans une opération de stérilisation des chats errants en partenariat avec la SPA de Bordeaux. Nous aurons besoin de bénévoles pour mener à bien cette opération, toute aide sera la bienvenue !


Une adresse mail est désormais disponible pour tout renseignement ainsi que pour nous aider à effectuer un recensement des chats errants par quartier : chaterrants.ayguemortelegraves@outlook.fr

Plusieurs associations font déjà un travail remarquable pour réguler ces populations, notamment l'École du chat libre à Talence où des bons de stérilisation et des cages trappes sont mis à disposition, en contrepartie d'une petite contribution financière.



Nous comptons sur vous ! Si chacun y met un peu du sien, on peut faire beaucoup !

Contact : 06 82 00 91 41 ou www.ecole-du-chat-bordeaux.com

 **Rappel : seuls les chats errants peuvent bénéficier de ces bons, les chats domestiques sont à la charge de leurs propriétaires.**

Rentrée scolaire

L'école Aygue-Marine a accueilli 151 élèves à la rentrée des classes, mardi 1^{er} septembre.

Le protocole sanitaire était toujours d'actualité avec un peu plus de souplesse, puisqu'il n'y avait plus de séparation de classes par niveau pendant les récréations et au restaurant scolaire.

L'équipe enseignante est composée de sept enseignantes et deux AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) :

- Marie-Noëlle Bilhé, enseignante PS-MS
 - Valérie Lavigne, enseignante CP-CE1
 - Estelle Letang, enseignante CE1-CE2
 - Sophie Morand, enseignante CE2-CM1
 - Céline Linières, enseignante CM1-CM2
 - Alexandra Pamiès, directrice et enseignante PS-GS
 - Céline Comoretto, TRS : décharge direction (le vendredi classe de PS-GS) et remplaçante de M^{me} Lavigne (le lundi classe de CP-CE1)
- Flavie Lelièvre, AESH
 - Séverine Paumier, AESH

Le nombre d'élèves en maternelle étant élevé (58 élèves), la municipalité a mis en place l'organisation de deux services au restaurant scolaire. Les enfants mangeant au deuxième service ont la possibilité de prendre une petite collation (fruit ou petite compote) au moment de la récréation du matin pour leur permettre de « tenir le coup » jusqu'à 12 h 45.



Convention d'aménagement d'école : comité de pilotage

Après délibération en date du 25 juin 2019, le conseil municipal de la commune a délibéré pour s'engager dans une démarche de convention d'aménagement d'école avec le Département de la Gironde.

L'objectif est d'engager une réflexion sur le devenir de l'école, au regard de l'évolution démographique importante que connaît la commune depuis 2007. De fait, la configuration actuelle du groupe scolaire commence à montrer ses limites en termes d'accueil des salles de classe ainsi que pour le restaurant scolaire.

Ainsi une première réunion s'est tenue le mercredi 16 septembre dans la salle du Conseil municipal en présence de différents partenaires : Monsieur le Maire Philippe Danné, Madame Louvet, adjointe «éducation jeunesse», Messieurs Dusmenil et Azoug élus à la commission «éducation jeunesse», Madame Pamiès directrice de l'école, Madame Barbier, inspectrice de l'Éducation, Monsieur Faget du Département de la Gironde, Monsieur Serghouchni représentant Gironde ressources, ainsi que Madame Vanderelst, architecte du CAUE Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement).



La constitution de ce COPIL est destinée dans un premier temps à élaborer et à valider un cahier des charges permettant de choisir un bureau d'études. Le bureau d'études sera chargé de rendre différentes propositions chiffrées de restructuration du groupe scolaire. Les études sont financées à hauteur de 50 % pour un montant plafonné à 10 000 €.

Madame Vanderelst précise l'aspect opérationnel du cahier des charges. Elle travaillera à la constitution de ce cahier des charges à partir des plans du groupe scolaire, des données démographiques de la commune et des effectifs de l'école.

Lors de sa deuxième réunion le 2 décembre dernier, le COPIL a validé le cahier des charges proposé par le CAUE de la Gironde qui servira de base à la consultation de trois bureaux d'études.

L'attributaire de la consultation aura pour mission d'accompagner la municipalité dans cette réflexion et de proposer différents scénarios d'aménagement et d'en évaluer les coûts.

Le Conseil municipal aura à déterminer *in fine*, après avis du COPIL le scénario retenu et sous réserve de sa faisabilité, le calendrier des travaux. Il devra autoriser M. le Maire à signer la convention d'aménagement de l'école avec le Département.

Le Comité des fêtes effectue sa mue et devient officiellement la **BIC des Graves (Brigade d'intervention culturelle)**

C'était une décision prise depuis plusieurs mois mais la crise sanitaire est venue tout chambouler... Nous avons décidé de faire évoluer le Comité des fêtes en créant une nouvelle association qui aurait repris le flambeau, plus à l'image de nos projets en gardant bien entendu l'essence même de ce qui nous avait réuni au départ, à savoir la volonté de rassembler les différentes générations de la commune autour de valeurs fortes comme le partage, la transmission et bien sûr la culture.

Le 19 septembre dernier, la BIC des Graves a donc officiellement pris son envol à l'issue de son assemblée générale constitutive en présence de M. le Maire et des adjoints ainsi que des membres du Comité des fêtes. Souhaitons-nous beaucoup de réussite et de belles aventures sous des jours meilleurs !

En effet, la saison 2019-2020 a été bien particulière pour notre association comme pour toutes et tous... Nous avons pourtant bien démarré la saison avec le très beau succès de notre première Grande Fête, suivi de peu par la deuxième édition d'Ayguemorte de Peur, notre rendez-vous annuel d'Halloween. Et on peut dire que ce fut une nouvelle fois une belle réussite !

Des déguisements et des déhanchés au top ont fait de cette soirée un moment apprécié des petits comme des plus grands ! Nous tenons à féliciter tous les participants pour leur implication ainsi que tous les bénévoles avec une mention spéciale pour l'équipe décoration ! Nous réfléchissons d'ores et déjà à 2021 pour renouveler un peu le concept donc toutes les idées sont les bienvenues !



Ensuite, avec l'arrivée de la covid, nous avons été contraints d'annuler notre loto, notre vide-greniers et malheureusement la Grande Fête 2020 aussi.

Au-delà des contraintes sanitaires évidentes, le contexte actuel ne nous permettait pas de solliciter les entreprises locales pour du mécénat, poste vital qui représente plus de 30% de notre budget de la fête...

Nous avons d'ores et déjà repris le travail pour préparer



2021 malgré toutes les incertitudes qu'on connaît en ce moment. Nous espérons pouvoir refaire notre vide-greniers festif aux beaux jours (fin mai - début juin) et bien entendu la Grande Fête #2, les 10-11-12 septembre 2021. L'idée d'organiser un trail sur notre commune est également à l'étude.

Nous avons constitué différents groupes de travail pour que chacun puisse s'impliquer dans l'organisation de nos actions à la hauteur de ses possibilités et de ses envies. Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience poussée ou des compétences particulières pour venir nous rejoindre. Chacun, jeune ou moins jeune, se complète avec ses propres différences et savoir-faire pour faire vivre notre projet. Donc si vous avez envie de vous engager dans la vie festive et culturelle de la commune ou de tout simplement partager de bons moments avec nous, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre la trentaine de bénévoles de la BIC des Graves !

Pour finir, nous avons tous, anciens membres du Comité des fêtes et nouveaux acteurs de la BIC, une pensée pour Pierre-Henri qui nous a quittés cet été et qui avait si justement réussi à porter cette valeur de transmission entre les générations, répondant au pied levé à notre invitation pour s'occuper de la dictée de la Grande fête 2019.



Bureau 2020-2021 de la BIC des Graves :

Président : Guillaume Prince
Co-présidente : Émilie Cosset-Lelarge
Trésorier : Christophe Touy
Trésorier adjoint : Arnaud Le Floch
Secrétaire : Cyril Rodier
Secrétaire adjoint : Thomas Fabrikezis

Contact : 06 99 18 16 11 (Guillaume)
Mail : bicdesgraves@gmail.com
<http://facebook.com/bicdesgraves>
<http://instagram.com/bicdesgraves>

Saison 2020-2021

Le Hip-hop ayguemortais (HHA) fait peau neuve !

Nouvelles disciplines, nouveaux professeurs...

DANSE URBAINE : à partir de 8 ans

Cours assurés par Justine Gabarrès (professeur en classique, contemporain et modern jazz - Formation au CFAdage de Bordeaux)

La danse urbaine se compose d'une multitude de danses (ragga / street dance / hip-hop ...) où chacun peut trouver son style. Il s'agit d'allier plusieurs pratiques sans se limiter à ce seul genre.

Cours le mardi soir à 17h30 et 19h30 à Ayguemorte-les-Graves.

HIP-HOP : à partir de 8 ans

Cours assurés par Ice (artiste, danseur, chorégraphe hip-hop - Performer Mickael Jackson)

Le hip-hop est une vraie culture née à New York dans les années 70. Sa pratique artistique se décline à travers plusieurs styles mais un point commun reste la musicalité et le rythme !

Cours le vendredi soir de 17h30, 18h30 et 19h30 à Ayguemorte-les-Graves.



RAGGA FITNESS : adultes

Cours assurés par Justine Gabarrès.

Besoin de bouger et envie devenir des AS de la piste de danse lors des soirées. Justine saura vous enseigner le rythme et vous apprendre des chorégraphies pour épater tout le monde. Attention ça danse mais le ragga fitness est aussi là pour vous réveiller les muscles !

Renseignements : 07 66 36 50 25 ou hha33640@gmail.com

Association de tennis ayguemortais (ASTA)

Le tournoi Open d'Ayguemorte-les-Graves s'est déroulé du 24 septembre au 18 octobre.

Malgré la crise sanitaire en cours, le tournoi a réuni pas moins de 138 inscrits, venus des clubs des alentours, de Bordeaux métropole, de Bordeaux Nord, du Bassin et du Sud Gironde (28 du club).

39 féminines, un record !

La finale « Hommes » opposait P. Renard / Y. Schmitter avec victoire de P. Renard sur abandon de Y. Schmitter sur le score de 4/1 pour P. Renard.

Du côté des « Dames », après être allée au bout de 3 sets le matin même pour se qualifier en finale, notre locale Christelle Costa remporte la finale féminine... également en 3 sets ! (6/0 - 3/6 - 6/4).

Nous remercions l'ensemble de nos bénévoles qui ont œuvré durant ces trois semaines afin que tout puisse se dérouler dans de bonnes conditions, mais également nos partenaires CestaSports, La plaine de l'immobilier, Auchan, Jos Esthéticienne, DesJoyaux, Château Lusseau, Stéphane Chapus de leur soutien.

Prochaines manifestations :

Plateau orange : 13 mars 2021

Tournoi des + 35 qui aura lieu du 8 au 25 avril 2021

Nicolas Malange, co-président



Message de la présidente de l'Association des parents d'élèves (APEEAM)

« Bonjour à tous,

Nous espérons vous trouver en bonne santé par ces quelques lignes.

L'association, comme beaucoup d'autres, a souffert de cette période de pandémie.

De nombreuses actions programmées au printemps et au début de l'été n'ont pu aboutir et le bilan de l'année scolaire 2019/2020 n'est pas très réjouissant.

L'APEEAM a à cœur, depuis sa création, d'offrir à chaque élève un livre pour les fêtes de fin d'année.

À défaut de pouvoir organiser un bel arbre de Noël cette année, les enfants pourront tout de même recevoir un livre choisi par leurs enseignants.

Nous espérons projeter au printemps prochain les actions non abouties cette année.

Nous comptons sur la présence et l'implication des familles pour que l'APEEAM puisse continuer à participer activement à la vie scolaire des élèves de l'école Aygue-Marine.

À très bientôt. »

Laëtitia Girardeau, présidente

Club de pétanque ayguemortais (CPA)



Manifestations organisées début d'année 2020 :

- 5 janvier : galette des rois et vœux du président du club

- 8 février : repas du club pour les adhérents

- 7 mars : loto du club

Le club a été fermé le 17 mars dernier dans le cadre de la pandémie du coronavirus. La santé prime avant tout et nous espérons une meilleure année 2021 pour organiser nos activités sportives et festives dans de bonnes conditions.

Cédric Mula, président

ATLAS - Association du temps libre des ayguemortais seniors

Jeune association créée en octobre 2019, ATLAS a pour finalité de rassembler les hommes et les femmes seniors ou retraités d'Ayguemorte-les-Graves désireux de partager des activités culturelles, de loisirs et sportives et aussi des moments de convivialité.

Le 1^{er} février 2020 à l'occasion du repas des aînés, guidée par Denis, notre chef de chœur, ATLAS s'est fait connaître en chantant pour vous.

Comme toutes les associations, ATLAS a été affectée par les conséquences de l'épidémie de la Covid et a dû interrompre ses activités, sauf le chant qui a pu avoir lieu en extérieur durant l'été et continue maintenant à La Sablière où nous pouvons respecter les règles de distanciation, tous les mardis de 14h à 15h et la marche douce le mardi matin à 9h30.

Et pourtant nos visites, comme celles du fablab de la Communauté de communes de Montesquieu, d'une truffière, d'une jardinerie, la dégustation de vins animée par le sommelier des Sources de Caudalie, nos ateliers d'écriture comme celui de la rédaction d'un conte inédit devant être illustré par les enfants de l'école primaire, et nos rendez-vous du cinéma étaient prometteurs et avaient trouvé une grande satisfaction auprès de nos adhérents.

ATLAS c'est aussi de la convivialité avec des repas en commun comme celui de décembre 2019 ou des goûters presque parfaits !



Pourquoi ne pas nous rejoindre et partager ce moment de plaisir avec nous ? Rassurez-vous, il est inutile de connaître le solfège, notre chef de chœur trouve des techniques astucieuses pour nous faire chanter ensemble, même à plusieurs voix !

Contact : Josiane De Miranda, présidente - 06 17 50 93 91

Du côté de la Communauté de communes de Montesquieu

Maison de services au public



Maison
de services
au public

Mise en place par la Communauté de communes, la MSAP est chargée d'accueillir, de conseiller, d'accompagner les usagers dans leurs relations avec les administrations, les organismes publics ou privés et les services du territoire.

Grâce à un dispositif fonctionnant à distance, vous pourrez vous entretenir en visioconférence avec une animatrice de la MSAP, DIRECTEMENT DEPUIS LA MAIRIE via un poste informatique spécialement aménagé à l'accueil du secrétariat. Ce nouveau service vous est proposé depuis le 2 septembre uniquement sur rendez-vous tous les mercredis matin entre 9h et 10h30.

La prise de rendez-vous se fait exclusivement par téléphone auprès d'une opératrice de la MSAP - contact : 05 57 96 96 70

Domaines d'intervention de la MSAP : la famille, la solidarité, l'emploi et la formation, la citoyenneté, la santé, le logement, les transports, la retraite, infos droits, l'accompagnement dans les démarches en ligne.

Conciliateurs de justice

Depuis le mois d'octobre, la MSAP accueille des permanences mensuelles de deux conciliateurs de justice, accessibles à tous, sur prise de rendez-vous au 05 57 96 96 70.

Les conciliateurs, auxiliaires de justice, ont pour mission de permettre aux justiciables de trouver, par la voie de la conciliation, une solution à leur litige civil (problèmes de voisinage, difficultés locataires / bailleurs, litiges

liés au droit de la consommation ou au droit bancaire...)

Leur intervention est gratuite et soumise à une obligation de secret et d'impartialité.



La Communauté de communes de Montesquieu, à travers le réseau des bibliothèques «En voiture Simone», souhaite promouvoir et développer l'activité culturelle et impliquer les différents acteurs du territoire dans cette démarche. Dans ce cadre, elle lance la 1^{re} édition de son prix littéraire basé sur le thème : La mémoire du territoire, du 4 janvier au 5 février minuit.

Participation gratuite, ouverte à toute personne physique à partir de 16 ans. Un texte maximum par participant qui doit faire référence au territoire de la CCM (min. 1500 mots, max. 2000 mots).

Modalités et règlement de participation : cc-montesquieu.fr

Planning 2021 déchets verts et encombrants

DÉCHETS VERTS : • 19 janvier
• 7 avril
• 4 mai
• 1^{er} juin
• 7 septembre
• 5 octobre
• 3 novembre

ENCOMBRANTS : • 14 janvier
• 8 avril
• 8 juillet
• 14 octobre

PERMANENCE ACCÈS AUX DROITS

Vous vous posez des questions sur vos droits ?
Vous vivez un changement de situation familiale ?



**Pour être informé et orienté sur vos droits
Un travailleur social de la Caf vous reçoit
les 1ers Jeudis du mois
(hors vacances scolaires)
à la MSAP
place Joane 33 850 Léognan
De 14h à 16h30
Sur Rendez Vous**



**Rdv à prendre auprès de la MSAP
au 05 57 96 96 70**





Une nouvelle directrice...

Sept enseignantes...

Deux accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH)

À l'occasion, de l'arrivée de M^{me} Pamiès à la direction de l'école, nous avons souhaité faire sa connaissance. M^{me} Pamiès est mère de trois enfants et habite à Cazaux. Son parcours est assez atypique.

Quel est votre parcours professionnel ?

Après des études d'archéologie, je suis devenue spécialiste du patrimoine maritime, et ai travaillé durant 3 ans comme responsable des projets de sensibilisation au patrimoine naturel et culturel pour la ville de La Teste-de-Buch.

Après cette expérience, soucieuse des questions environnementales, je me suis engagée dans le milieu associatif :

- Création, avec quelques parents d'élèves, de la fédération du réseau Mille pattes qui a pour objectif de promouvoir l'écomobilité scolaire, avec la mise en place de lignes pédibus / vélobus pour les trajets domicile-école.

- Coordination d'un réseau associatif à l'échelle nationale, en partenariat avec des associations nationales (Rue de l'Avenir, Vélocité, Les droits du piéton), avec des collectivités comme Bordeaux Métropole ou des partenaires européens comme l'ATE.

- Direction du CREPAQ (Centre ressources d'écologie pédagogique d'Aquitaine) pour mettre en place des ateliers dans les établissements scolaires autour du gaspillage alimentaire, de la gestion des déchets, de la biodiversité, de l'écomobilité, de l'eau...



Pourquoi vous êtes-vous dirigée vers l'enseignement ?

Ma nouvelle vocation est née de ma dernière expérience professionnelle : il était devenu essentiel pour moi de transmettre savoirs et savoir-faire aux enfants. C'est un métier difficile mais passionnant. Diriger une école implique de nombreuses responsabilités sur son fonctionnement, pour la sécurité de tous au sein de l'école et sur le parcours de chaque élève. L'aspect le plus enrichissant est certainement le fait d'avoir un rôle central parmi tous les partenaires de l'école. Le dialogue est essentiel avec la Mairie, les services de l'Éducation nationale, les partenaires extérieurs et bien sûr les parents d'élèves.

Cette reconversion me permet de m'épanouir chaque jour en classe devant mes élèves.



Le personnel enseignant (de gauche à droite) : Valérie Lavigne ; Flavie Lelièvre ; Alexandra Pamiès ; Séverine Paumier ; Céline Linières ; Celine Comoretto ; Estelle Letang ; Sophie Morand ; Marie-Noëlle Bilhé.



Le personnel municipal (de gauche à droite) : Florence Mussotte ; Marjorie Thomas ; Mélanie Ségura ; Audrey Vittot ; Jérôme De Miranda ; Sylvie Bourdens.